

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 487

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Avril 2007

Que penser de ces correspondants des médias audiovisuels qui ne peuvent répondre à une question du présentateur sans faire précéder leur réponse par «Écoutez»? Craignent-ils que leur interlocuteur soit malentendant? Comprenne qui pourra.

## «Initiant»

Ce substantif, ignoré des dictionnaires, semble n'avoir cours qu'en Suisse romande. Il désigne les *auteurs* ou *promoteurs* d'une initiative populaire. Ces mots-là ne sont-ils pas préférables à ce néologisme discutable?

Pourquoi ne pas adopter le mot *initiateur*, plus acceptable et qui a au moins le mérite d'exister?

(Défense du français, n° 487, avril 2007)

## «Job dating»

«Le Conseil général a initié (!) hier son premier *job dating*.»

Que signifie ce charabia?

Les plus récents dictionnaires d'anglais ne mentionnent pas ce terme. Il est censé désigner une épreuve destinée aux personnes sans emploi au cours de laquelle chaque candidat doit présenter, dans un délai donné, ses références permettant une éventuelle embauche.

Ce n'est donc rien d'autre qu'une *épreuve de sélection*, une *bourse à l'emploi*.

(Défense du français, n° 487, avril 2007)

## «Nugget»

Terme anglais signifiant «pépite». L'usage de cet emprunt est généralement compris comme *beignet* (de poulet). Le terme anglais pour beignet est *fritter*.

Beignet aux pommes: *apple doughnut* ou *fritter*.

Il serait préférable d'employer le mot français plutôt que d'avoir recours à une mauvaise traduction. Mais voilà: *beignet* se prête mal à une intonation yankee.

(Défense du français, n° 487, avril 2007)

## Optionnel

La vogue du mot *option*, souvent employé sans discernement, a entraîné l'apparition (vers 1960) de l'adjectif *optionnel* (1963).

«Une vingtaine d'autres améliorations – optionnelles ou non – sont annoncées par le constructeur» (*Le Monde*, 4.10.68).

Emprunté à l'anglais *optional*, ce terme, adopté aujourd'hui par tous les dictionnaires, remplace parfois sans nécessité *facultatif*, *au choix*.

(Défense du français, n° 487, avril 2007)

## Performant

La mode langagière privilégie certains termes qui, sans être incorrects, sont utilisés en toutes circonstances au détriment de mots plus appropriés.

C'est le cas de *performant* «capable d'un rendement optimal». Ne parlons donc plus d'un collaborateur *efficace*, d'un auteur *fécond*, d'un fonctionnement *impeccable*, d'un rendement *optimal*, d'une opération *fructueuse*, d'un produit *fiable*, d'un investissement *productif*, d'une entreprise *moderne*, d'un marché *compétitif*, etc.

Tout doit désormais être *performant*. N'est-ce pas aussi le propre d'un langage moderne d'être performant?

(Défense du français, n° 487, avril 2007)

## Pompe(s)

Était-il à côté de ses pompes le rédacteur qui, relatant les obsèques de l'abbé Pierre, écrivait: «Demain, les funérailles de cet humble capucin auront lieu en grandes pompes»?

Au féminin singulier, *la pompe* a le sens de cérémonial, solennel, fastueux. Du grec *pompê* «procession publique, marche pompeuse, cortège solennel».

Être reçu en grande pompe: avec faste, appareil, solennité. Triomphe, gloire, éclat: «*Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs*» (Racine).

Au féminin pluriel: pompes funèbres. Les vanités du monde: renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

(Défense du français, n° 487, avril 2007)